

■ Peu à peu dévoilé

L'écoquartier de la Jonction se dessine

La Ville de Genève a récemment exposé les projets reçus lors du concours d'architecture qu'elle a organisé pour la réalisation d'un bâtiment d'équipements publics situé dans le futur écoquartier de la Jonction. Le projet lauréat, qui a bien su articuler les différents programmes de ce bâtiment multifonctionnel, est celui du bureau genevois Lacroix-Chessex.



► La Cité de l'enfance, sise dans le nouveau bâtiment, abritera une cour protégée, à ciel ouvert.

Le projet d'écoquartier de la Jonction, situé sur l'ancien site d'Artamis, entre le boulevard Saint-Georges et la rue du Stand, suit son cours. Même si, pour l'instant, ce sont surtout les interminables files de bus et trolleybus vides bloquant la circulation pour rentrer au dépôt qui alimentent les conversations...

Le plus gros des travaux de déconstruction et de dépollution, commencés en 2008, sont à présent achevés. Ils ont été d'envie pour effacer les traces de plus de 160 ans d'activité industrielle. Ici, se trouvaient autrefois, rappelons-le, une usine à gaz, puis les Services Industriels de Genève, avant que le collec-

tif Artamis ne s'y installe et n'en fasse un lieu de culture alternative). Maintenant, le terrain de plus de 17 000 m² pourra accueillir ses toutes premières constructions, qui démarrent dès le mois de juin prochain.

Outre un parking et des dépôts pour les collections des musées de la ville, 300 logements seront construits, des HBM, HM et appartements à loyers libres, à proportions égales, dans trois immeubles qui comporteront en leur rez-de-chaussée des surfaces commerciales, artisanales et culturelles. Ce projet a fait l'objet d'un concours d'urbanisme et d'architecture organisé par les différents maîtres d'ou-

vrage(*) en 2010. C'est le bureau lausannois Dreier Frenzel Architecture + Communication qui l'avait alors emporté.

Favoriser le «mieux-vivre ensemble»

Restait à se pencher sur le bâtiment d'équipements publics, la «pièce manquante» venant parachever ce vaste écoquartier. La Ville de Genève, maître d'ouvrage du projet, a ainsi lancé un concours d'architecture fin 2011. L'édifice abritera à la fois: un lieu pour la petite enfance - La Cité de l'enfance (avec, entre autres, deux crèches, une de 80 places et une de 40 places à horaires

élargis, avec un accueil de nuit et d'urgence); des locaux pour les activités parascolaires (inclus dans la Cité de l'enfance); une salle d'éducation physique pour les élèves de l'école primaire voisine et pour les sociétés sportives, et une salle de spectacles pluridisciplinaires (avec théâtre, danse, musique et performances). Il se doit donc de répondre à cette multiplicité d'usages, notamment au niveau de la gestion du flux de ses différents utilisateurs.

Ce bâtiment peut être considéré comme un complément à l'école voisine des Plantaporrêts, en offrant les salles de sports et locaux d'activités parascolaires qui lui manquaient. Et en même temps, il donne «l'opportunité de créer des synergies»: «Un des enjeux de ce projet est de générer des liens entre le futur écoquartier et celui de la Jonction dans son ensemble, et avec le reste de la ville. Le programme a été défini et développé pour marquer cette articulation», souligne Isabelle Charollais, membre du jury du concours d'architecture, architecte et codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève.

Cette notion de partage, de mieux-vivre, se traduira à toutes les échelles: urbaine, du quartier, et aussi au niveau du bâtiment lui-même, avec son caractère multifonctionnel drainant un public varié. «Aujourd'hui, nous ne sommes plus à l'heure de construire un lieu dédié à une activité unique. Or, la mutualisation et le par-

tage ne s'improvisent pas, ils se pensent dès la conception d'un ouvrage. C'est un enjeu que tous les concurrents ont essayé de comprendre. Le projet lauréat du bureau d'architectes Lacroix-Chessex, intitulé «Scarlett», possède tous les éléments qui permettront de résoudre cette problématique. C'est une base solide, sur laquelle la réalisation pourra se développer et évoluer», ajoute Isabelle Charollais.

Caractéristiques du projet «Scarlett»

Ce projet reprend clairement les éléments du programme, en différenciant le monde des adultes (à travers les salles de sport et de spectacles) de celui des enfants (Cité de l'enfance). Le premier est situé au rez-de-chaussée, en niveau semi-enterré (à moins 3 mètres) et le 2^e dans les 3 niveaux supérieurs, dirigés vers le ciel, avec au dernier étage, une grande cour-patio protégée où les enfants pourront jouer tranquillement, à l'abri du tumulte de la ville toute proche. Le programme de grandes dimensions, nécessitant d'importantes portées du fait d'un flux conséquent de personnes à des moments donnés, se trouve lo-



► Le bâtiment d'équipements publics imaginé par le bureau d'architectes Lacroix-Chessex.

giquement au niveau inférieur, et l'espace dévolu aux enfants - programme de plus petites dimensions - dans les étages, au sein d'espaces plus préservés. Le traitement différencié du bâtiment affirmera l'identité propre à ces deux univers. Les deux salles, simplement juxtaposées, occuperont le socle en béton de l'édifice. Au-dessus sera posée une maison en briques maté-

rialisant la Cité de l'enfance. Dans leur projet, pour gérer la diversité des populations fréquentant le lieu, les architectes ont proposé trois entrées bien distinctes, de part et d'autre de la construction. Ces propositions restent toutefois encore à discuter.

Ce bâtiment mixte, qui marquera le front de rue en présentant une grande façade sur le boulevard

Saint-Georges, sera terminé dans environ quatre ans. En attendant, rendez-vous dans un an et demi à deux ans, pour la pose de sa première pierre!

Martine Vinetourine

* La Ville de Genève, l'Etat de Genève, la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, la Coopérative de l'habitat associatif et la Coopérative de la rue des Rois.